

Perchède - Création de Pimao pour « Mieux vivre dans ce monde qui change »

Au service de l'intérêt général dans le Bas-Armagnac



Perchède - Création de Pimao pour « Mieux vivre dans ce monde qui change »

Solidement appuyé sur les 7 années de succès de l'Écofête de Perchède, Alain Marin, maire de ce village, qui en est le créateur, voit plus loin. Le 23 mars, il a organisé une réunion pour présenter la nouvelle association Pimao, qui reprend l'organisation de l'Écofête et bien plus. Elle est présidée par Bernard Pierre.

Partant du fait que des habitants de tous les villages du Bas-Armagnac viennent visiter l'Écofête, Alain Marin en conclut que celle-ci est devenue une vraie manifestation du territoire. Il paraît donc judicieux de décharger le Comité des fêtes de Perchède de cette manifestation, car il en organise d'autres, comme la fête du village. Mais Pimao conserve l'esprit Perchède (convivial, familial, local, plein de bon sens et l'humain au cœur des initiatives).

Domaines d'action de Pimao

L'association Pimao (1) s'occupera d'abord de 4 domaines :

l'Écofête le 1er dimanche de juillet,

l'Écopêche : elle donnera des informations sur les zones humides (étangs du Pesqué, du Moura, de Hontanx),

l'Écopâturage : le passage de la transhumance au Pesqué,

des Écoactions visant les jeunes : découverte de la faune, de la flore, des zones humides et de la qualité de l'eau.

Principes d'action

Dans son action de tous les jours, Pimao aura l'œil fixé sur :

l'économie locale et les circuits de proximité,

la connexion dans la ruralité, le patrimoine naturel et bâti,

la culture la tradition et les loisirs,

les initiatives sociales.

Ses ambitions sont vastes

Alain Marin et le président de Pimao, Bernard Pierre, se relaient pour exposer les objectifs de l'association.

Il y a d'abord des objectifs généraux : fédérer tous les acteurs du territoire (collectivités, associations, bénévoles) (2), accroître les domaines de compétence.

Concrètement : outre pérenniser les Écomanifestations, il faudra communiquer sur le sentier nature du Pesqué, en exploiter les retombées pour en faire un site de référence du Bas-Armagnac « Gers-Landes sur l'environnement, la biodiversité des zones humides, le tourisme nature, les circuits de proximité, « le vivre au pays », l'intergénérationnel et la solidarité sociétale.

De nombreuses actions en découleront

Ces ambitions impliquent des initiatives dans les domaines suivants :

augmenter l'attractivité du territoire pour créer des emplois,

faciliter les démarches administratives (cours d'informatique)

permettre de rester chez soi, créer du lien malgré la distance (communication et divertissement),

etc.

Enfin, Alain Marin précise que les membres du conseil d'administration de Pimao (3) seront en charge chacun d'un thème spécifique. Le conseil comprend un membre du conseil municipal de Perchède, un représentant de la communauté de communes et un représentant du Pays PETR d'Armagnac pour s'assurer que l'on ne va pas contre les décisions de ces organismes.

(1) Pimao, comme les doigts de la main : le pouce (économie locale et circuits de proximité), l'index (connexion en ruralité), le majeur (patrimoine naturel et bâti), l'annulaire (culture, traditions et loisirs) et l'(o)auriculaire (initiatives sociales). (2) Selon le même esprit qui a présidé à la création de l'Écofête : mutualiser les moyens de nombreuses associations pour créer une grande manifestation plutôt que beaucoup de petites ou pas du tout. (3) Michel Gauthier (vice-président), Gilbert Tarozzi (secrétaire), Sylvie Punsola-Solans (secrétaire adjointe), Christian Cuvelier, (trésorier), Danielle Dubicq (trésorière adjointe), Alain Marin (délégué général), Jean Furet (responsable logistique) et Jean-François Van Overstraeten (chargé de la communication).



L'emblème de Pimao : voir la note (1)



Bernard Pierre



Bernard Pierre et Alain Marin